

## LA SOCIÉTÉ YARA INTERNATIONAL HÉSITE À INVESTIR EN ALGÉRIE

# Les Norvégiens victimes de Chakib Khelil et des Marocains

**L'implication de Chakib Khelil dans les affaires de corruption et les pressions exercées par les autorités marocaines ont poussé le groupe norvégien Yara International à réfléchir sur l'opportunité de renoncer à ses investissements en Algérie.**

Avec Asmidal, une filiale de la Sonatrach, le groupe Yara devait investir deux milliards de dollars dans une usine d'ammoniac, d'acide nitrique, de nitrate d'ammonium. Il devait également investir conjointement avec les Qataris, la somme de 3,5 milliards de dollars pour la construction d'une usine d'acide phosphorique à Oued Kebrite.

### L'ombre de Chakib Khelil

Hier, la presse norvégienne a fait état de nouveaux rebondissements dans la plus grosse affaire de corruption jamais découverte en Norvège. Le gouvernement a décidé de revoir de près les comptes du groupe Yara, qui a été condamné, il y a quelques jours, à verser une amende de 48 millions de dollars pour avoir accordé des commissions à de hauts fonctionnaires libyens.

Le fonctionnaire libyen n'est autre que l'ancien ministre du Pétrole Choukri Ghanem, l'associé de Chakib Khelil dans la société CGKL Associates, fondée le 20 février 2012 à Vienne. Cette société a été mise en veilleuse, suite à la mort suspecte de Choukri Ghanem en date du 29 avril 2012 (Cf. notre édition du 17 mars 2013). L'autorité norvégienne des crimes économiques a

condamné quatre membres de la direction du groupe Yara, dont le P-dg, pour crime de corruption et paiement illégal de commissions à Choukri Ghanem.

Le lien entre ce dernier et notre ancien ministre de l'Energie a donné à réfléchir sur les risques courus par les Norvégiens en Algérie.

### Le Makhzen toujours actif

Pour leur part, les Marocains ont joué un rôle important dans cette affaire de Yara. En décembre 2011, le groupe de l'Office chérifien des phosphates (OCP) et Yara international ont signé un accord de partenariat global.

L'office avait décidé de prendre une participation de 50% du complexe industriel et portuaire de Yara à Rio Grande, au sud du Brésil, qui com-

prend une unité de production d'engrais phosphatés et des capacités de stockage d'engrais.

L'office marocain s'était engagé à livrer le phosphate nécessaire à la production d'engrais de cette unité.

Cet accord reposait en fait sur l'exportation en toute illégalité du phosphate extrait des territoires occupés du Sahara Occidental. Les autorités marocaines ont donc usé de ces arguments pour empêcher l'arrivée en Algérie du groupe norvégien.

Car, ils redoutaient que les Algériens exercent des pressions sur Yara afin de briser l'association avec le Maroc. Jusqu'à présent, le groupe Yara est resté muet sur l'avenir de ses investissements en Algérie.

Mokhtar Benzaki

## LES ENSEIGNANTS EN GRÈVE SOMMÉS DE REJOINDRE LEURS POSTES

# Vers un remake de 2003 ?

**Le statu quo dans lequel est plongé le secteur de l'éducation n'est pas près de connaître son épilogue. La grève est reconduite depuis trois semaines déjà sans que les pouvoirs publics trouvent de réponse adéquate. Celle du ministère de tutelle, consistant à envoyer des mises en demeure aux enseignants grévistes, n'a eu pour seul effet que de conforter les syndicats dans leur combat. L'inquiétude des parents d'élèves est à son comble. La famille de l'éducation redoute un scénario similaire à celui de 2003.**

**Nawal Imès - Alger (Le Soir)** - Au-delà de la classique guerre des chiffres qui accompagne les mouvements de protestation, la grève qui perdure dans le secteur de l'éducation pose la problématique du règlement des conflits sociaux. Les pouvoirs publics assistent inertes à l'inévitable pourrissement.

Le ministère de tutelle souffle le chaud et le froid sans pouvoir peser sur le cours des événements. Ni les menaces de ponctions sur salaires, ni les mises en demeure que reçoivent les grévistes, ni même les rumeurs sur d'éventuelles suspensions n'ont fait fléchir les trois syndicats. Pendant que le département de Baba Ahmed envoie des directives aux Directions de l'éduca-

tion pour l'application des mesures censées mettre un terme au mouvement, Baba Ahmed affirme que les portes du dialogue sont ouvertes sans qu'il ne lance d'invitation officielle à une séance de travail. C'est pourtant ce que revendiquent à l'heure actuelle les syndicats qui sont sur le terrain de la contestation.

L'Unpef, le Cnapest et le Snapest disent attendre un signe d'apaisement qui ne se profile pas à l'horizon. A la place, dans plusieurs établissements scolaires, des enseignants ont reçu des mises en demeure que leur tutelle leur a demandé de ne pas signer. Un scénario similaire à celui de 2003 semble se dessiner. A l'époque, la grève avait été cassée en ayant recours à des sup-

pléants. Une solution qui n'avait pas permis au ministre de l'époque de faire l'impasse sur le dialogue avec les partenaires sociaux. C'est certainement le chemin que devra emprunter le successeur de Benbouzid pour mettre un terme à la crise.

En signe de solidarité avec les trois syndicats à l'origine du mouvement, le Conseil des lycées d'Algérie (CLA) a organisé hier une journée de protestation.

Dans un communiqué sanctionnant la réunion de son bureau national, le CLA s'indigne de la réaction de la tutelle qui «au lieu d'opter pour la politique du dialogue et de répondre favorablement aux actions revendicatives des enseignants, qui ne demandent que l'amélioration des conditions de travail, la révision du statut particulier de l'enseignant, la retraite à 25 ans et la revalorisation des salaires, la Tutelle a préféré user des vieilles méthodes qui lui sont chères, c'est-à-dire prendre des sanctions contre les enseignants grévistes et les traduire en justice afin d'abdiquer». Le CLA dénonce l'attitude «irrespon-

sable et irréfléchie» de la tutelle qui transgresse la législation en vigueur ainsi que les lois régissant les relations de travail et les libertés syndicales.

C'est pour dénoncer le recours systématique de la tutelle aux méthodes répressives contre les enseignants réclamant leurs droits, protester contre les atteintes portées aux libertés syndicales, exhorter l'ensemble des enseignants à la mobilisation et à placer l'unité au rang de priorité que ledit syndicat a invité les sections syndicales à tenir des assemblées générales ouvertes et à faire des propositions concrètes en fonction de l'évolution de la situation.

Hier et au deuxième jour de la troisième semaine de grève, le Cnapest, le Snapest et l'Unpef faisaient état d'une grande mobilisation de leurs troupes. Une mobilisation qui n'a d'égalé que l'inquiétude croissante des parents d'élèves et l'insistance du département de Baba Ahmed à jeter la balle dans le camp des syndicats.

N. I.

## CONFÉRENCE AFRICAINE DES DIRECTEURS ET INSPECTEURS GÉNÉRAUX DE POLICE

# L'Algérie veut une organisation africaine de la police

**L'Algérie plaide pour la création de l'organisation africaine de la police «Afripol». C'est le Premier ministre Abdelmalek Sellal qui a lancé l'appel hier, lors de son intervention devant les participants à la Conférence africaine des directeurs et inspecteurs généraux de police qui se tient depuis hier à Alger.**

**Abder Bettache - Alger (Le Soir)** - L'objectif de la création d'une police africaine est «de mettre en place une coordination entre les pays africains en matière de sécurité». Pour le Premier ministre algérien, «la création d'Afripol est plus qu'une nécessité», affirmant qu'il était «temps pour l'Afrique de prendre en charge ses problèmes sans recourir aux autres».

Le continent africain, a ajouté Abdelmalek Sellal, «est confronté à de multiples problèmes dont le crime transfrontalier, la contrebande, le trafic de drogue ainsi que toutes les formes de violence, ce qui implique de conjuguer les efforts et de coordonner les actions

pour lutter contre ces fléaux». Il fera savoir également que «l'Algérie soutient le projet de création d'Afripol qui sera débattu lors de la réunion des dirigeants africains en juillet prochain à Malabo (Guinée équatoriale)», mettant ainsi en avant «son importance pour l'Afrique qui assiste, a-t-il ajouté, à un nouveau type de développements, la consécration de la démocratie qui ne peut être réalisée sans la sécurité et la stabilité».

Les travaux de la Conférence africaine des directeurs et inspecteurs généraux de police, organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), ont débuté hier avec la participation de 40 pays outre l'Union africai-

ne (UA) et Interpol. Une rencontre à laquelle ont pris part outre Abdelmalek Sellal, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, et le directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, ainsi que le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Smaïl Chergui.

A l'ordre du jour de cette conférence, «l'approfondissement des discussions et concertations autour des questions policières, en vue d'examiner les meilleures approches de conjuguer les efforts et coordonner leur action opérationnelle à même de renforcer les jalons de la coopération policière au niveau du continent africain».

Elle permettra, selon les organisateurs, «aux chefs de la police du continent de se concerter davantage sur les

voies et moyens visant à renforcer la convergence des perceptions et stratégies».

Selon un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale, «l'objectif de cette rencontre consiste, en outre, à promouvoir les capacités des pays du continent dans les domaines de la formation et de la vulgarisation des meilleures pratiques en termes d'investigations et d'échange d'informations et d'expériences, en vue de répondre efficacement aux défis et menaces auxquels font face les institutions policières des pays africains, notamment en matière de criminalité organisée transnationale, de trafic illicite de drogue, de cybercriminalité et de terrorisme».

Lors de son intervention, le directeur général de la Sûreté nationale, le général major Hamel, a fait part du «soutien permanent» de l'Algérie à la concrétisation du projet de création d'un tel méca-

nisme, dont «la pertinence, a-t-il dit, se résume aux enjeux sécuritaires non seulement en Afrique mais également par rapport aux autres continents».

Il a souligné, à cet égard, que cette rencontre constitue une opportunité pour franchir une nouvelle étape dans la consolidation et le développement de la coopération entre les institutions policières africaines face aux menaces auxquelles est confrontée l'Afrique, «particulièrement celles liées au terrorisme, le trafic illicite de drogue, la criminalité organisée et la cybercriminalité».

«Face aux défis communs que posent l'insécurité, la criminalité transnationale et le terrorisme», il a insisté sur la nécessité d'œuvrer, non seulement à «consolider les acquis de la coopération policière, mais également à se mobiliser davantage pour répondre plus efficacement à ces menaces».

A. B.

## 11 FÉVRIER 1996

### ATTENTAT CONTRE «LE SOIR D'ALGÉRIE»

**Pour ne rien oublier**

Il y a 18 ans, le 11 février 1996, un véhicule piégé explosait face à l'entrée du «Soir d'Algérie», située à l'époque au 100, rue Hassiba-Ben-Bouali. Trois journalistes de notre quotidien et des dizaines de citoyens ont été victimes de cet acte ignoble du terrorisme islamiste. Aujourd'hui, toutes nos pensées vont aux innocents qui ont perdu la vie et à nos trois confrères Allaoua Aït Mebarek, Mohamed Dhorban et Mohamed Derraza.

**Nous ne les oublierons jamais.**

LE SOIR D'ALGÉRIE

